



Bat. Vauban – Pièce 096 - 139 rue de Bercy – 75012 PARIS

Madame la Directrice Générale,

Le gouvernement a décidé de mettre en place pour les salariés du secteur privé un compte pénibilité .

Ce compte pénibilité doit permettre à tout salarié du secteur privé exposé à des conditions de travail réduisant son espérance de vie d'accumuler des points en fonction du temps passé dans une situation de pénibilité reconnue pendant sa carrière. Ces derniers lui permettront de se former, de travailler à temps partiel ou de partir plus tôt à la retraite.

Ce dispositif devait s'appliquer en janvier 2015 et sera, in fine, reporté à 2016 .

Il ne s'applique pas aux fonctionnaires de l'Etat car ceux-ci disposent d'un service actif avec son propre mode de compensation de la pénibilité. En Douane il s'agit de la bonification pour services actifs.

Néanmoins, il existe un service unique implanté Roissy depuis 2004 (résidence Roissy Nuit) qui emploie des collègues sédentaires sur un rythme de travail atypique, avec des horaires de nuit et dans des conditions certaines de pénibilité.

Il s'agit de l'Unité Dédouanement (UDD Nuit), où les agents exercent leur fonction en dehors des heures d'ouverture des bureaux de douane de la plate-forme aéroportuaire de Roissy.

La section UNSA Douanes de Roissy, le Secrétariat Général de l'UNSA Douanes et la Fédération UNSA Finances vous demande, Madame la Directrice générale, d'engager rapidement des négociations au niveau le plus approprié pour trouver des solutions de compensation de la pénibilité que subissent quotidiennement nos collègues de cette unité.

Il serait paradoxal que des agents soient exclus de tout dispositif de compensation alors que leur rythme et leurs conditions de travail relèvent tout à fait de la définition faite par le texte ayant trait au compte pénibilité ou à l'exercice du service actif.

J'espère, Madame la Directrice générale, que vous conviendrez qu'il s'agit d'une mesure de justice sociale et que nos collègues de Roissy ne peuvent être écartés de tout dispositif de reconnaissance de la pénibilité.

En espérant que vous vous saisirez de ce dossier, veuillez croire, Madame la Directrice générale, en l'assurance de notre sincère considération.

Copie à Monsieur le Secrétaire Général UNSA Fonction publique

Luc Doumont

Vincent Thomazo

Sébastien Rucart



Secrétaire Général

UNSA Finances

Secrétaire Général

UNSA Douanes

Secrétaire Interrégional

UNSA Douanes à Roissy